



Belvaux/Sanem, le 19 novembre 2020

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMO-INCMMODO

N° du dossier I/19/0541

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

KRONOSPAN LUXEMBOURG SA

vient de demander l'autorisation relative à **la coïncinération de déchets de bois dans la CHPI et modifications de l'autorisation I/18/0013 à Sanem, Parc d'Activités Eco. Gadderscheier.**

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 19 novembre 2020 au 04 décembre 2020 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué du bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront le **lundi, le 07 décembre 2020 de 10.30 à 11.30 heures** dans la maison communale à BELVAUX.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,


Simone Asselborn-Bintz